



© Heidi Yanulis - 2018

« Mifanomeza Tànana ho Fampanandrosoana »

## PRESENTATION

Créé en 1991 avec un statut renouvelé le 18 juin 2007 sous la Référence - 027/RSO.U/DIST/U.1/ASS, le Conseil Diocésain de Développement de Toliara, CDD-U, est une Organisation Non Gouvernementale, rattachée au Diocèse de Toliara et dirigé par l'Evêque.

Devise :

« PARTICIPATION - COLLABORATION - PROMOTION ».

**PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT DE TOUT HOMME DANS UNE OPTIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

## MISSIONS

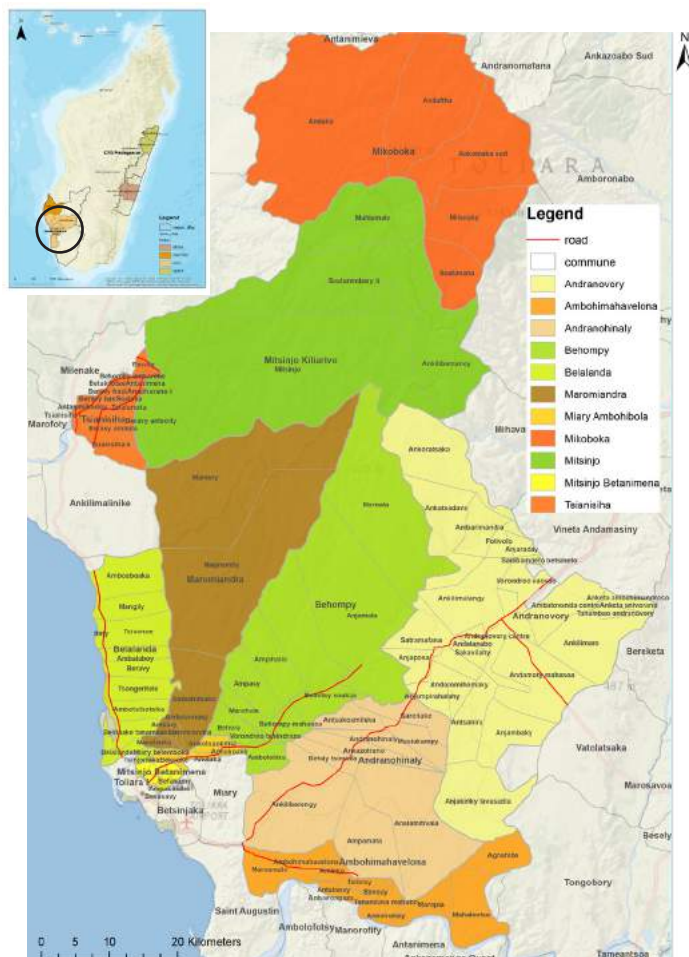
CDD a pour mission principale de promouvoir le développement de tout homme dans une optique de développement durable (développement socio-économique, culturel et protection de l'environnement) au niveau du Diocèse de Toliara.

## ACTIVITES PRINCIPALES

CDD intervient dans divers secteurs de développement dont notamment l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, la promotion des jeunes et de la femme, la promotion de l'enfance et de l'éducation, l'amélioration de la vie économique ainsi que la sécurité alimentaire.

## ZONES D'INTERVENTIONS

Dans l'étendu du Diocèse de Toliara (13 Districts catholiques), 6 Districts de la Région Sud-Ouest de Madagascar.



## PARTENAIRES PRINCIPAUX

Secours Catholique/Caritas France, MISEREOR Allemagne, USAID/Catholic Relief Services Madagascar, CEI Italie, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Office National de Nutrition (ONN) et Office Régional de la Nutrition (ORN) – Atsimo Andrefana/ FAO/ Programme Alimentaire Mondial.

## REALISATIONS RECENTES

Suivant le domaine d'expertise de l'institution, de nombreuses réalisations ont été mené à termes et sont la fierté de toute l'équipe du Conseil Diocésain de Développement/ Toliara (CDD-U) :

- Promotion de l'agriculture intelligente

- Développement de la chaîne de valeur et commercialisation
- Construction, réhabilitation et forage (eau)
  - o 50 dans le District de Betioky-Atsimo
  - o 17 dans le District de Morombe
- Construction barrage et infrastructure d'irrigation
  - o 40 ha de périmètre irrigué à Anjaraday (CR Andranovory)
  - o 100 ha de périmètre irrigué à Mahaleotse (CR Ambohimahavelona)
  - o 140 ha de périmètre irrigué à Ankilimaro (CR Andranovory)
- Reboisement
  - o 23 ha de superficie reboisée en mangroves
  - o 170 ha de superficie reboisée avec des plantes autochtones.

© Heidi Yanulis - 2018